CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Entretien de l'espace rural

centre d'information et d'orientation Montpellier Centre

Le titulaire de ce CAPA travaille en tant qu'ouvrier qualifié chargé d'effectuer des travaux d'entretien de sites dégradés ou abandonnés dans le respect de l'équilibre écologique : fauchage, débroussaillage, travaux de bûcheronnage, plantation. Il peut effectuer l'aménagement de zones de loisirs, de sentiers de randonnée, de chemins de halage... Il est capable d'utiliser divers matériels (tronçonneuse, tondeuse, motoculteur...) et d'en assurer l'entretien courant. Il peut travailler pour une collectivité territoriale, une association de protection de la nature...

La formation vise à développer l'autonomie et la polyvalence car le titulaire de ce diplôme est souvent amené à travailler seul.
Il doit apprendre à mettre en valeur les milieux naturels et acquérir les gestes techniques ainsi que maîtriser les outils (tronçonneuse ou tondeuse, motoculteur) qui lui permettent de les aménager et les entretenir.

Il effectue des travaux d'entretien, de remise en état ou d'aménagement de sites naturels : entretien des haies, tonte, taille, débroussaillage, bûcheronnage ou plantations.

Les travaux simples de maçonnerie ou terrassement, l'évaluation de la qualité d'un sol et de ses besoins en engrais ou la détection de facteurs de risque pour l'équilibre de l'environnement sont également de son ressort.

Débouchés

Il peut travailler pour une entreprise privée ou au sein d'une collectivité locale ou territoriale, d'un syndicat intercommunal ou d'une association de protection de la nature, d'animation rurale ou de loisirs.
Le développement des structures pour les loisirs et la préoccupation croissante pour le cadre de vie en font une activité en expansion.

Accès à la Formation

Après une classe de 3ème

A noter : ce diplôme est délivré uniquement en apprentissage ou en formation continue, par unités capitalisables (UC).

Programme

La formation est découpée en 8 unités capitalisables (UC) : 7 nationales et 1 régionale.

Domaine général
UC 4 – Expression française et communication
UC 2 – Mathématiques
UC 7 – Education physique et sportive, santé et sécurité

Domaine économique et professionnel
UC 51 - Histoire géographie, éducation socioculturelle et sciences économiques. Objectif : initiation à la compréhension du monde d'aujourd'hui et préparation à la vie civique, sociale, culturelle et économique afin de s'y insérer
UC 52 - Organisation économique de l'entreprise et son Environnement

Domaine technologique et professionnel
UC 11 : Connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour la préparation, la fabrication et la conservation des produits : les apprentis apprennent à interpréter une fiche technique de production.
UC 12 : Préparation du poste de travail, conduite d'une ou plusieurs machines automatisées en respectant les fiches techniques de production, contrôle des paramètres des machines, repérage des éventuels dysfonctionnements, entretien et nettoyage des machines automatisées et de l'environnement de travail en fonction des consignes reçues.

+ 1 UC - module d'approfondissement professionnel -

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Les apprentis sont formés à la polyvalence. Ils connaissent les modes opératoires de deux autres postes de travail sur un ou deux ateliers contigus de l'entreprise.

Examen

Domaine général :

- Expression française et communication (UC 4), coeff. 2
- Traitement de données mathématiques (UC 2), coeff. 1
- Education physique et sportive, santé et sécurité (UC 7),coeff. 1
- Monde actuel (UC 51), coeff. 1

- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère (les points au-dessus de 10 sont multipliés par 2).

Domaine professionnel :

- Bases scientifiques (UC 11 + UC 12), coeff. 2
- Economie (entreprise et vie professionnelle – UC 52), coeff. 1
- Techniques et pratiques professionnelles (UC 11 + UC 12), coeff. 11
- Approfondissement professionnel, coeff. 1

Statistiques

Pas de statistiques disponibles pour l'Académie de Montpellier

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés
- CS Taille et soins des arbres
- Bac pro Aménagements paysagers
- Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Ou se Former en Languedoc Roussillon

11 Limoux
CFA agricole de l'Aude **A**

48 Marvejols
CFA agricole de la Lozère **A**

A *Formation en apprentissage*

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e»
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.